



UNION
D'ÉCONOMIE
SOCIALE
POUR LE LOGEMENT

Jeudi 20 décembre 2007

Communiqué de Presse

Généralisation de l'AVANCE LOCA-PASS® : L'Etat et le 1% Logement vont signer une nouvelle convention

Le Conseil d'administration de l'UESL (Fédération des organismes 1% Logement) réuni mercredi 19 décembre 2007 a adopté à l'unanimité l'extension de l'avance LOCA-PASS® à l'ensemble des locataires. Les partenaires sociaux du 1% Logement répondent ainsi à la demande du Président de la République de voir alléger le taux d'effort consacré au logement dans le budget des ménages en agissant d'une part sur le dépôt de garantie et d'autre part sur la mutualisation des risques de loyers impayés.

L'Etat et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement signeront demain une nouvelle convention, permettant l'ouverture du dépôt de garantie financé par le 1% Logement à tous les ménages entrant dans un logement locatif du parc privé ou social. Rappelons qu'un amendement au projet de loi pour le pouvoir d'achat de Frédéric Lefebvre, député des Hauts-de-Seine, doit permettre au locataire de verser par tout moyen au propriétaire ou à son représentant le dépôt de garantie à la signature du bail.

L'UESL attire l'attention de la nécessaire cohérence de la généralisation de l'avance LOCA-PASS® avec celle du PASS-GRL®. Le PASS-GRL® est un dispositif qui conjugue les avantages d'un contrat d'assurance contre les impayés de loyers avec la garantie d'un traitement social pour les locataires en difficulté.

L'extension de l'avance LOCA-PASS® et la généralisation du PASS-GRL® sont deux mesures d'application immédiate de nature à rassurer les propriétaires privés en instaurant une nouvelle relation avec les locataires. « *Elles devraient ainsi permettre la remise sur le marché locatif de plusieurs dizaines de milliers de logements vacants* », souligne l'UESL.